

Viol d'une nonagénaire : un Antibois devant la cour d'assises

Il dit ne se souvenir de rien. En tout cas pas d'avoir pénétré par la porte-fenêtre d'une petite maison du quartier pavillonnaire de super Antibes.

La victime, âgée de 94 ans, y vivait seule. Son agresseur l'a forcée à l'embrasser avant de la rouer de coups et de la violer.

Les faits se sont produits dans la nuit du 31 décembre 2008 au 1^{er} janvier 2009, après un passage à la nouvelle année manifestement trop arrosé.

Poursuivi pour viol sur personne vulnérable, un Antibois de 24 ans comparait aujourd'hui et demain, devant la cour d'Assises des Alpes-Maritimes.

Son téléphone chez la victime

Son pantalon et son téléphone portable avaient été retrouvés chez la victime tandis que la robe de chambre de la nonagénaire était découverte au domicile qu'il partage avec sa mère dans ce même quartier pavillonnaire.

Selon son avocat M^e Grégory Sambuchi, l'auteur présumé n'aurait pas d'antécédents psychiatriques « *mais une lourde histoire personnelle* ».

Extrêmement choquée depuis les faits, la victime, représentée par M^e Adrien Verrier, pourra ne pas assister aux débats.